

---

## AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

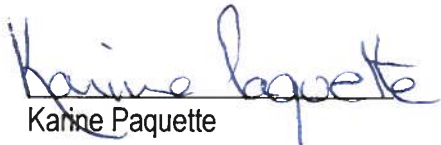
Lors d'une séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 14 décembre 2022, le Conseil municipal de La Macaza a présenté le projet de *règlement numéro 2022-183 décrétant les taux variés de taxation foncière et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2023*.

**QUE** ce projet de règlement est actuellement disponible où toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur le site Web de la Municipalité au [www.munilamacaza.ca](http://www.munilamacaza.ca).

Le présent projet de règlement sera adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal le 20 décembre 2022 à 19h00.

**DONNÉ À LA MACAZA CE 15<sup>e</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2022**

La directrice générale adjointe par intérim



Karine Paquette

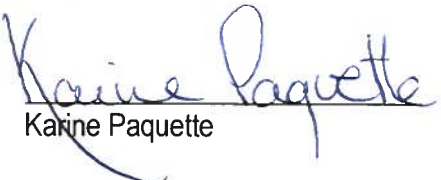
---

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Karine Paquette, directrice générale adjointe par intérim de la municipalité de LA MACAZA, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie de celui-ci dans le panneau à l'extérieur de l'Hôtel de Ville, entre 10 h et 16 h.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 15<sup>e</sup> jour de décembre 2022.

La directrice générale adjointe par intérim



Karine Paquette